Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
09 DEC. 2016	02 JAN 2017	F044166P0128

1. Intitulé du projet

Extension de 3 hectares d'une zone d'activités existante - "Activéum" sur le territoire communal d'Altorf

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Com. com de la Région de Molsheim-Mutzig

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Dominique BERNHART, Directeur Général des Services

RCS / SIRET | Forme juridique : COLLECTIVITE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°33°	Aménagement d'une surface de plancher comprise entre 10 000 et 40 000m² sur un territoire doté d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale et sur une emprise de moins de 10 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet concerne une emprise de 3 hectares pour la réalisation d'une lotissement intercommunal à vocation d'activités.
Il s'agit de l'extension de la zone existante "Activéum"
Cette extension doit permettre à des entreprises structurantes de s'implanter dans la zone.
La surface du projet est limitée à 3 hectares en respect des dispositions de programmation inscrites dans le document d'urbanisme en vigueur : PLU d'Altorf approuvé.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Le lotissement se place dans la continuité de la rue Guynemer,
d'une emprise de 16 mètres avec une emprise similaire à l'existant et d
doit permettre la viabilisation de 6 lots environ, destinés à
l'implantation d'activités économiques créatrices
d'emplois et d'une dynamique économique complémentaire à celle qui existe sur la zone existante.
Une place de retournement sera créée afin de faciliter le retournement des véhicules en extrémité de rue.
La création d'un bouclage n'étant pas possible en l'état des possibilités de développement de cette zone (dispositions du PLU en vigueur).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de travaux va consister au prolongement de la voie existante et la création d'une place de retournement qui facilitera la circulation des véhicules, y compris ceux qui circulent déjà dans la zone actuelle, surtout la rue Guynemer.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois l'aménagement réalisé, plusieurs parcelles pourront accueillir de nouvelles entreprises. les aménagements après construction des bâtiments, notamment des espaces verts sur la voie publique prolongée seront mis en place pour améliorer le caractère paysager de l'espace public.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis d'aménager pour la création d'un lotissement à vocation d'activités "Activéum" sur une emprise de 3 hectares.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

le présent formulaire est rempli au titre de la demande de permis d'aménager pour création d'un lotissement à vocation d'activités

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Le lotissement représente une emprise de 29982m² et de 29982m² de surface de plancher à créer.	29982m² de surface de plancher sur une emprise de près de 3 ha.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Territoire communal d'Altorf
Lotissement à vocation d'activités en extension de la zone existante "Activéum".
Bas-Rhin

Coordonnées géographiques[1] Long. 48 54 08 30 Lat. 7 55 99 95

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes *traversées* :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'emprise actuelle du site est occupée par des espaces agricoles et de friches dont la maîtrise foncière est assurée par la collectivité porteuse du projet.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** X **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Altorf
Approuvé le 6 juillet 2015

Rue Guynemer - Zone d'activités intercommunale "Activéum"

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non** X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		ZNIEFF de type II, Ried de la Bruche de Molsheim à Strasbourg Carte jointe en annexe
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	[X]	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	[X]	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	[X]	☐	PPRI de la bruche prescrit, en cours d'élaboration. Porter à connaissance communiqué courant 2016 secteur concerné par un aléa faible à moyen. le site n'apparaît pas en zone inondable dans l'atlas des zones inondées (cartes en annexe)
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	[X]	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	[X]	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	X]	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	[X]	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	[X]	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	[X]	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	[X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	[X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	[X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	[X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	[X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	[X]	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X]	[	L'emprise de 3 hectares du projet va réduire d'autant les espaces agricoles actuels Ils sont cependant inscrits en développement urbain depuis plusieurs années déjà et les exploitants agricoles bénéficient d'un bail précaire, en attente de l'aménagement
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	X]	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	[X]	☐	Le secteur de projet est concerné par le risque d'inondation dans le PPRI en cours et les contraintes ont été prises en compte dans le règlement du lotissement et les pièces techniques. L'autorisation au titre de la "loi sur l'eau" a été obtenue sur l'emprise globale.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	[X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	[X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	[X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	X]	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	[X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	[X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	[X]	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	[X] [X]	☐ ☐	Le prolongement de la voie publique sera éclairé par des candélabres.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	[X]	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	[X]	☐	Les eaux pluviales sont collectées et le réseau créé se raccordera au réseau pluvial existant dans la rue guynemer pour rejoindre ensuite le bassin de rétention créé et dimensionné à cet effet.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	[X]	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	[X]	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	[X]	☐	L'extension de la zone d'activités va permettre la création d'emplois et d'une économie structurantes et complémentaire à l'existante sur la zone d'Activéum. Elle réduit cependant un espace agricole qui était cultivé. on améliore les conditions de circulation par la place de retournement créée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté dans le présent formulaire ne nécessite, d'après nous, pas la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement pour les raisons suivantes :
- le projet consiste à créer un lotissement
dans le prolongement d'un espace déjà aménagé et de même vocation.
- la surface d'intervention est limitée et concerne un espace agricole qui ne présente pas d'intérêt écologique particulier.
- le projet tient compte des données connues en matière de risque d'inondation et n'aggrave pas la situation existante.
- la création de la place de retournement améliore le fonctionnement de la zone
- L'extension de cette zone existante à vocation économique, répond à un besoin de développement économique important sur ce territoire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Une synthèse des cartes mentionnées en pages précédentes est jointe en annexe du présent formulaire.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Molsheim le, 2 janvier 2017

Signature

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MOLSHEIM MUTZIG

Laurent FEIST